

Pierre LYAN
Maire
04 73 97 91 58
06 81 32 38 97

COMMUNE DE THURET

Thuret,
Jeudi 20 avril 2023

ALSH de THURET

Chers parents,

alshdethuret@orange.fr - 06 75 88 23 56

Le portail familles version 1 disparaît au profit de la version 2, plus rapide, plus complète, plus performante et mieux adaptée aux besoins de nous tous.

C'est à partir de ce nouveau portail que vous pourrez gérer l'intégralité de vos informations, et réservations, restauration, bus scolaire (c'est nouveau), TAP, périscolaire du matin, du soir, mercredi après-midi.

Ce sont vos réservations, confirmées par les animatrices sur chaque temps au vu de la présence de vos enfants, qui généreront votre facturation. Attention, les absences injustifiées sont facturées.

Ce qui va se passer dans les jours qui viennent et ce que vous aurez à faire :

- 1. Dès ce vendredi 21 avril, le portail que vous utilisiez jusqu'alors ne permettra plus les inscriptions, mais restera consultable.** Vous pourrez y retrouver les inscriptions que plusieurs d'entre vous aviez faites jusqu'à la fin de l'année.
- 2. Vous allez recevoir ce vendredi 21 avril un mail « Portail de la ville de Thuret – création de votre compte » qui contiendra un lien vers le nouveau portail,** version 2 et les indications vous permettant de finaliser votre inscription.
- 3. A partir de ce lien, vérifiez et ajustez toutes les informations** (famille, chaque dossier enfant dont vaccinations, autorisations...) qui normalement ont été reprises de l'ancienne version. **Apportez les corrections ou compléments nécessaires. Et validez.**
- Marie-Eve reçoit alors l'information que vous avez bien relu et ou complété votre dossier et le valide, vous permettant alors de faire vos réservations.
- 5. Ce préalable indispensable effectué, vous pouvez réserver.**
 - Attention, **la réservation du transport scolaire se fait maintenant par le portail familles.**
 - La semaine de la rentrée, du lundi 24 avril au vendredi 27 avril, ce sont les réservations que vous avez déjà faites sur la version 1 du portail qui seront utilisées pour la gestion et la facturation. Ce sera la dernière.
 - Vous commencerez à saisir sur le nouveau portail vos réservations pour la 1^{ère} semaine de mai et les suivantes.**
ATTENTION : pour les familles qui avaient réservé sur l'ancienne version du portail, parfois jusqu'à la fin de l'année, il vous faudra ressaisir toutes ces réservations sur le nouveau portail, sans oublier le bus si besoin. L'ancienne version restant accessible pour éventuellement retrouver les inscriptions faites.
 - ATTENTION : toutes les réservations se feront désormais avant le mercredi 10h00 de la semaine précédente.** La restauration comme avant, mais aussi tous les temps du périscolaire, les mercredis, le bus.
- N'hésitez pas à joindre Marie-Eve pour vous accompagner dans cette mise en place.

